

Association des «Amis des Etudes Celtiques»

Association régie par la loi de 1901

Siège social : Ecole pratique des Hautes Etudes,
Section des Sciences historiques et philologiques
45-47, rue des Ecoles, 75005 PARIS (France)

Secrétariat : 26, rue Geoffroy-l'Asnier, 75004 PARIS (France)



AMIS DES ETUDES CELTIQUES

Bulletin de liaison n° 8
novembre 1994

SOMMAIRE

- p.1: Editorial
- p.3: La ferrure celtique des chevaux
par René COUTELLE
- p.9: La tripartition fonctionnelle dans le domaine brittonique
nouvelles attestations
par Philippe JOUET
- p.14: Notes de lecture
par Jean HAUDRY et Jean PIEUCHOT
- p.18: Visite du Musée gallo-romain de Lyon
par Axelle BARBIE de PREAUDEAU
- p.20: Nouveaux livres, conférences, excursions, spectacle
Voyages

Responsable du Bulletin : Jossette PIEUCHOT BILLARDEY

EDITORIAL

Nous étions une douzaine, par une lumineuse matinée d'automne, à contempler le site de l'oppidum de Stradonice en Bohême, à quelques dizaines de kilomètres de Prague : la ligne éclatante des feuillages pourpres ou dorés soulignait les anciennes lignes de défense. A l'intérieur, une vaste étendue plantée d'une sorte de crucifère d'où émergeaient les hauteurs qui dominaient l'ancienne ville celtique, «l'Acropole» et «le Château».

Détruite ou abandonnée dans la deuxième moitié du I^{er} s. av. J.-C., alors que la Gaule se transformait en province romaine, cette grande et riche agglomération du puissant peuple des Boiens fut oubliée. La présence de «murs» intriguait encore au XVI^e siècle, mais il fallut la découverte d'un trésor de monnaies d'or, en 1877, pour que le site devienne de nouveau célèbre. Des centaines de personnes armées de pioches et de pelles s'attaquèrent alors à la colline : les ossements d'animaux des décharges étaient si nombreux qu'ils fournissaient la sucrerie voisine en matière première pour la fabrication de charbon actif et les objets —des fibules et d'autres bronzes mais également des poteries complètes et des outils en fer— alimentèrent par dizaines de milliers les collections des grands musées et des amateurs d'archéologie. Les

archéologues du Musée national de Prague, J.-L. Pic et A. Stocky, y réalisèrent des fouilles, avant et après la première guerre. Leur documentation a disparu, prolongeant ainsi le mauvais sort qui semblait s'acharner sur un lieu que beaucoup d'archéologues considéraient désormais comme définitivement perdu pour la science.

La tranchée d'un gazoduc traversa le site de l'oppidum en 1981 et les quelques kilomètres de coupes examinés par les archéologues de l'Institut d'archéologie de Prague, Alena Rybová et Petr Drda révélèrent que, contrairement à l'hypothèse pessimiste, l'épaisse accumulation de couches consécutive aux reconstructions des bâtiments et aux réfections de la voirie était restée à peu près intacte et détenait un potentiel d'information considérable. Déjà, la seule analyse des résultats de cette intervention de sauvetage a permis de reconstituer les lignes générales de l'histoire du site, depuis l'agglomération, encore sans défenses, fondée vers le milieu du II^e s. av. J.-C. jusqu'à la fin de l'oppidum, environ un siècle et demi plus tard. On sait maintenant que, comme sur d'autres oppida connus, un réseau de voies, implanté à la fondation, délimitait des îlots permanents. Encore une fois donc, l'oppidum celtique apparaît comme le résultat d'un dessein d'urbanisme et non pas le résultat d'une croissance anarchique, un conglomérat désordonné de villages juxtaposés.

Lorsque l'on explorera au moins une partie des 90 hectares du site, on constatera probablement que, comme ailleurs, des espaces publics dévolus à des fonctions religieuses ou économiques avaient été prévus dès le départ. Il s'agit donc bien d'une ville et parler à propos des oppida de «formations proto urbaines» ne fait que masquer l'embaras qu'ont certains savants d'admettre qu'il existe d'autres racines que la colonisation romaine à la formation du réseau urbain dans les régions tempérées de l'Europe. Il est vrai que l'emploi d'un matériau périssable, le bois, distingue un oppidum celtique d'une ville romaine. Un tel critère ne peut évidemment être considéré comme pertinent. Si la fonction, donc la substance, prime sur l'apparence, alors les oppida celtiques sont bien les premières villes de l'Europe tempérée. Pour s'en convaincre, il devrait suffire de rappeler que, même en dehors de la Gaule, nombreuses sont les grandes villes d'Europe qui portent encore un nom celtique, témoin de leur origine, ou recèlent dans leur sol les vestiges d'un oppidum : pensez à Milan, Bergame, Genève, Bâle, Bratislava, Budapest ...

V.K.

LA FERRURE CELTIQUE DES CHEVAUX

par René COUTELLE
(Extraits d'un travail collectif en cours)

Une idée reçue veut que les chevaux n'aient été ferrés qu'à partir du IX^e siècle de notre ère.

Cette hypothèse, qui a encore ses partisans, a été soutenue entre autres par S. Reinach (1), G. Joly (2), Carnat (3), Salin .. Son plus véhément défenseur fut le Commandant Lefebvre des Noëttes (4), qui qualifiait ses détracteurs «d'amateurs incompetents», même lorsqu'il s'agissait de Quicherat, Directeur de l'Ecole des Chartes et professeur d'archéologie, ou de Castan, archiviste paléographe.

Le Docteur vétérinaire Chomel (5) s'est indigné de la mauvaise foi, du sectarisme et du parti pris de ces gens qui contestaient les découvertes de fers à cheval antiques faites pourtant par des archéologues dont la compétence et les méthodes de fouille étaient indiscutables.

En 1956, Mandra (6), excédé de ces stériles débats, écrivait : «Il est maintenant prouvé qu'on ne peut continuer à croire que tous les archéologues et chercheurs de l'Europe aient été victimes d'erreurs, de malentendus, de hasards, de mystifications. Il faut sortir de cette impasse d'arguments et de contre-arguments». Toutefois, en 1979, le problème restait encore confus ; Madame de la Roque, dans sa thèse de doctorat vétérinaire, expose les avis des uns et des autres sans prendre parti, et conclut «le mystère reste entier» (7).

A l'Ecole pratique des Hautes Etudes, Venceslas Kruta, a demandé à ses élèves d'ouvrir un dossier «la ferrure des chevaux dans l'Antiquité». En 1981, B. Bigot (8) exposa une découverte qu'il venait de faire en étudiant la coupe d'une tranchée de gazoduc, en Mayenne. Cette tranchée coupait une voie gauloise, rechargée d'une voie romaine vers l'an 50 de notre ère, elle-même réaménagée à l'époque mérovingienne. Dans une ornière de la voie gauloise se trouvait un petit fer à cheval. Ce fer ne pouvait donc avoir été perdu qu'avant la construction de la voie romaine. Il y avait là une preuve que des chevaux avaient été ferrés au moins depuis le I^{er} siècle de notre ère. Cette découverte redonnait une crédibilité aux découvertes antérieures faites sur des sites laténiens, (nécropoles, tumuli, oppida, etc.) et des sites celto-romains (camps, voies, etc.).

Une description précise de ces petits fers à cheval, dits celtiques, a été donnée par le Docteur vétérinaire P. Megnin (9) : «Les fers celtiques

d'avant la conquête sont petits, étroits, faibles en métal, percés de six trous dont l'ouverture extérieure est fortement élargie, de forme longitudinale pour loger la base de la tête du clou. Cette tête est en forme de T conique ou en clé de violon pour servir de crampon auxiliaire. L'épaisseur est de 5 à 7 mm, la largeur des branches de 13 à 16 mm. La faiblesse de l'épaisseur et de la largeur a pour conséquence qu'au moment de l'étampure le bord prend une forme festonnée. Pendant la période celto-romaine, le fer à cheval a conservé la forme du fer celtique».

De tels fers ne pouvaient être adaptés qu'aux pieds d'un cheval de petite taille, ce qu'était le cheval des Celtes : le tarpan. Les petits «périssodactyles» de l'Eocène, après une lente orthogénèse, avaient fini par donner au Pléistocène, la race *equus* dont étaient issus les onagres en Asie, les zèbres et les ânes en Afrique, les tarpans en Europe.

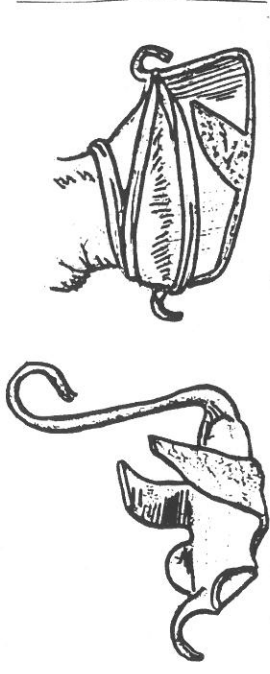
S. Bokonyi (10) donne cette description du tarpan : «Cheval de petite taille, 120-125 centimètres au garrot, de constitution robuste, à la tête courte, au front large et plat, aux petites oreilles pointues, de couleur gris souris, à la crinière courte et raide, la queue courte avec de longs crins sombres».

Au Paléolithique, le tarpan vivait en Europe à l'état sauvage, en troupeaux. On en voit des images dans les grottes préhistoriques. Il a perduré jusqu'après la conquête romaine. Sa domestication se situe vers le milieu du IV^e millénaire av. J.-C., d'abord pour la viande, mais très rapidement aussi pour servir de bête de somme.

Le tarpan a parcouru les steppes et les plaines européennes pendant des milliers d'années le sabot libre, car la nature a pourvu à la protection de son pied par une sandale en corne qui s'use et repousse normalement. Le Colonel Aublet (11), dans son *Manuel d'hippologie* écrit qu'«un cheval vivant en liberté n'a pas besoin d'être ferré».

L'ennemi du sabot du cheval est l'humidité qui ramollit la corne. Le jour où les Celtes domestiquèrent le tarpan pour lui faire tracter des chariots pesants sur les chemins humides et rocheux de l'Europe centrale, ils comprirent très vite qu'ils devaient protéger les sabots de leurs chevaux dont la corne fragilisée s'écrasait sous la pression due à l'effort demandé.

Cette fonction de protection a parfois été attribuée aux hipposandales, des plaques de fer munies d'anneaux ou de crochets qui ont été trouvées sur certains sites.



Le Docteur vétérinaire Chomel (5) a facilement démontré que de tels engins n'auraient pu être attachés aux pieds d'un cheval de trait, car les liens auraient rapidement endommagé les tendons du paturon de l'animal, le rendant ainsi infirme. Les hipposandales ne pouvaient donc être que des prothèses portées par des chevaux mis au repos dont les sabots avaient été abîmés.

Castan confirme cet avis en disant que sur le très grand nombre d'hipposandales qu'il a eu l'occasion d'étudier, il n'a jamais constaté de traces d'usure. La seule protection valable pour le sabot d'un cheval de trait était le fer à clous.

L'étude en cours a permis d'identifier à ce jour une trentaine de sites, bien datés par leur contexte homogène, sur lesquels ont été trouvés des fers qui n'ont pu y être introduits ultérieurement de manière accidentelle. Ces sites permettent de dire que des chevaux ont été ferrés depuis le début de la période laténienne, trois d'entre eux pourraient même appartenir à la fin de la période hallstattienne.

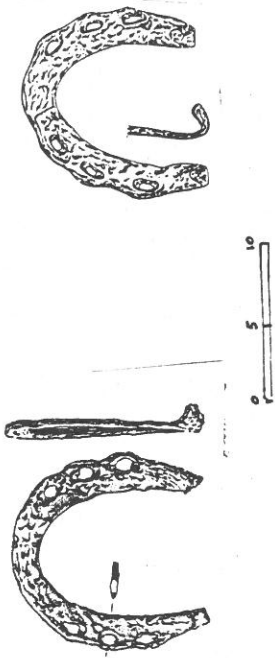
On a trouvé aussi ces fers dits «celtiques» sur des sites celto-romains. La construction des routes, l'approvisionnement des camps et d'autres transports, ont été assurés pendant l'occupation romaine par des attelages indigènes. Les tarpans n'ont pas disparu à la conquête, et les forgerons celtes ont continué de ferrer les chevaux selon leur méthode traditionnelle.

Il semble impossible de faire une classification typologique des fers celtiques :

1) les fers celtiques sont festonnés. Toutefois, certains qui ne présentent pas cette particularité ont été également trouvés sur des sites avérés. Dans ces cas, l'étampure avait été faite alors que le fer était



1. Fer trouvé en 1858 par Castan à Fourte (Aisne), dans un tumulus.



3. Pérennité de la technique celtique de la ferrure à clous :
 (à gauche) fer trouvé en 1980 sur le site de l'oppidum de Závist (Bohême) ;
 (à droite) fer trouvé en 1979 sur le castel romain de Waldmössingen, distr. de Rottweil (Allemagne).

refroidi, ou bien les branches étaient plus épaisses, ou encore le forgeron avait martelé les festons sur l'enclume ;

2) les sabots des chevaux du même élevage n'ont pas tous la même pointure ;

3) les fers d'un même cheval sont de formes différentes, ronds pour les pieds antérieurs, ovales pour les pieds postérieurs ;

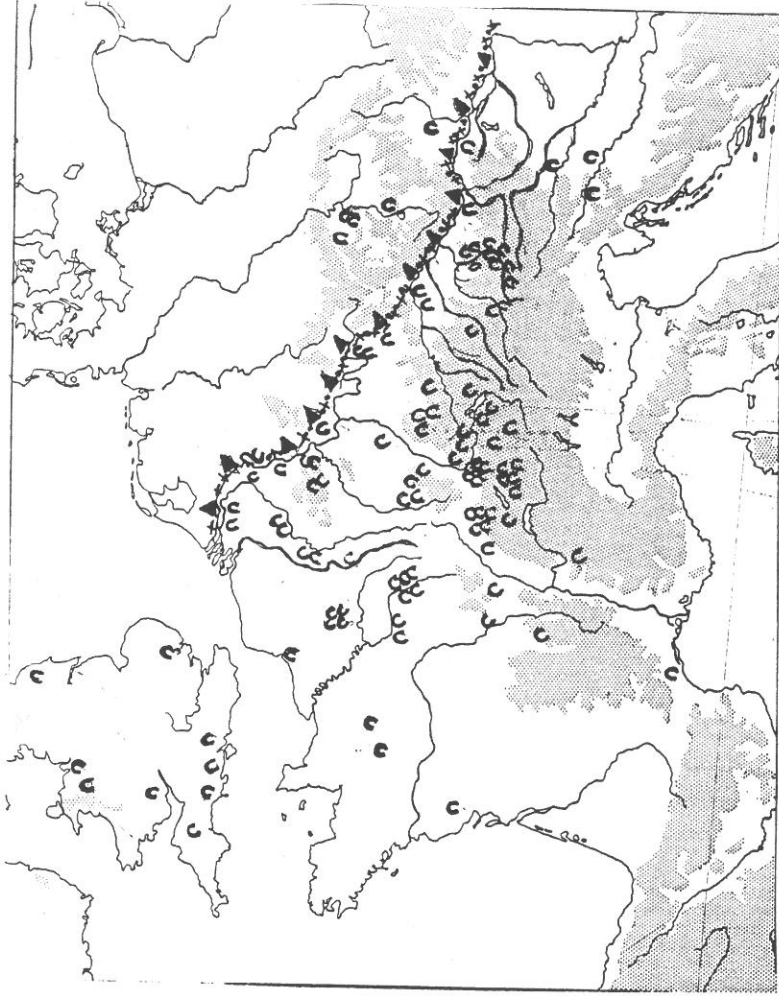
4) le tour de main pouvait être très différent entre des forgerons helvètes, boïens ou atrébates.

Pour l'étude en cours, nous avons répertorié à ce jour 325 fers celtiques. En attendant un plus minutieux examen des rapports de fouilles, il est possible de dire que :

- 30 fers sont laténiens ;
- 35 fers pourraient l'être ;
- 80 fers sont celto-romains ;
- 50 fers sont probablement celto-romains.

La plus grande concentration des fers celtiques de la période laténienne se trouve dans la région suisse et jurassienne, qui est l'un des principaux points de rupture de charge, là où tous les matériaux transportés par les voies fluviales, Danube, Rhin, Saône, Rhône, Seine, devaient, pour transiter, abandonner les bateaux, être chargés sur des chariots et parcourir les chemins rocheux et humides de la Suisse et du Jura.

C'est peut-être dans cette région que les hommes ont pris conscience du fait que leurs chevaux devaient avoir les pieds protégés par une ferrure, pour avoir un meilleur rendement.



4. Carte de répartition des découvertes de fers à clous celtiques



5. Carte de répartition des fers trouvés dans la zone des parcours alpins.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES :

- 1) REINACH (S.), 1903, «La ferrure des chevaux dans l'antiquité tant de fois débattue reste à l'ordre du jour», *Revue archéologique*.
- 2) JOLY (G.), 1908, «La fin de la ferrure celtique à clous», *Revue générale de médecine vétérinaire*.
- 3) CARNAT (G.), 1951, *Le fer à cheval à travers l'histoire et l'archéologie*, Spes, Lausanne.
- 4) LEFEBVRE DES NOETTES, 1931, *L'attelage et le cheval de selle à travers les âges*, Picard, Paris.
- 5) CHOMEL (Dr C.), 1913, «Origine de la ferrure à clous appliquée au cheval», *Revue générale de la médecine vétérinaire*.
- 6) MANDERA (H. E.), 1956, «Sind die Hufeisen von der Saalburg römisch», *Saalburg Jahrbuch*, XV, Berlin.
- 7) ROQUE (Mme de la), 1979, *Contribution à l'étude de la ferrure à clous*, Thèse de l'Ecole nationale d'Alfort. Paris.
- 8) BIGOT (B.), 1981, *Prospection archéologique en Mayenne*, Centre de documentation de Jublains.
- 9) MEGNIN (P.), 1904, *Histoire du harnachement et de la ferrure du cheval*, Bibliothèque de l'éleveur, Vincennes.
- 10) BOKONYI (S.), 1980, «La domestication du cheval», *la Recherche*, n° 114.
- 11) AUBLET (Colonel), 1979, *Manuel d'hippologie*, Lavauzelle, Paris.
- 12) MOTYKOVA (K.), 1994, «Contribution à la question de l'origine du fer à cheval», *Etudes celtiques* XXX, p. 149-164.

LA TRIPARTITION FONCTIONNELLE DANS LE DOMAINE BRITTONIQUE : NOUVELLES ATTESTATIONS

par Philippe JOUET

L'expression «tradition indo-européenne» désigne l'ensemble des procédés narratifs, poétiques, juridiques, rituels, etc. hérités des Indo-Européens par les peuples historiques qui en sont issus. La «tradition celtique» en est une continuation au même titre que la grecque, l'indienne, la germanique, etc. ce que Georges Dumézil, notamment, a vérifié en expliquant de façon décisive plusieurs épisodes des littératures anciennes de l'Irlande et du monde brittonique. Concernant cette dernière province de la famille, trop souvent négligée à l'intérieur même des études de religion celtique, il a mis en évidence, entre autres, la structure trifonctionnelle du début du *Mabinogi de Math (Heur et malheur du guerrier*, pp. 211 ss., voir en dernier lieu *L'oubli de l'homme et l'honneur des dieux*) et du *Cyfranc Lludd a Llevellys (Mythe et épopée I*, pp. 613-616). On sait que les «trois fonctions» sont un moule conceptuel regroupant les réalités de tous ordres en trois domaines : le magique-juridique (F1), la force, principalement mais non exclusivement militaire (F2), la production /reproduction (F3), schéma qui a sans doute des antécédents cosmologiques (J. Haudry, *Religion cosmique des I.-E., passim*).

D'autres auteurs ont complété le tableau, notamment A. et B. Rees dans leur très riche *Celtic Heritage* (Londres, 1961). J'ai proposé dans mon *Aurore Celtique*, Paris, 1994, de reconnaître plusieurs ensembles trifonctionnels dans le *Mabinogi* gallois. L'un est constitué par les «trois fautes de Matholwch» dans *Branwen* : ce roi faible rompt par trahison un traité amical (F1), organise un lâche guet-apens (F2) et maltraite son épouse mère de son enfant en l'abandonnant aux caprices de la valetaille (F3), ce qui détermine un scénario d'eschatologie (AC, p. 184). L'autre est constitué par les trois épreuves de Pwyll en Annwn (dans *Pwyll Pendewic Dyued*) : rester fidèle à sa parole (F1), combattre Hafgan (F2), respecter l'épouse de son hôte absent Arawn (F3), ce qui détermine sa qualification «diurne» dans un drame «cosmologique» (AC, pp. 186-187).

Je vais ici proposer à l'examen de nouvelles attestations de la «trifonctionnalité indo-européenne» dans la tradition celtique brittonique. L'ensemble méritera des prolongements plus détaillés, mais il apparaît opportun dès maintenant de prendre date, les faits me semblant suffisamment clairs.

1.- Deux groupes trifonctionnels de chevaliers dans TYP.

Les *Pedwar Marchog ar Hugain Llys Arthur* sont un texte connexe aux *Trioedd Ynys Prydein*, les *Triades* galloises (édition de référence : R. Bromwich, Cardiff, rééd. de 1991) issu du milieu des *Cywyddwyr* (1) des *XV^e* et *XVI^e* ss. Il énumère les chevaliers d'Arthur en rappelant leurs *cynneddf* aux «particularités (magiques)». On y trouve des adaptations de TYP et d'un matériau gallois connu avant l'*Historia Regum Britanniae* de Geoffroy de Monmouth (XI^e s.). Les deux tiers des noms propres sont anciens et autochtones. Un tiers est formé de noms «récents» dérivés de sources littéraires.

Dans ces huit groupes de trois j'ai remarqué que les deux groupes n° 5 et 6 suivent le classement des trois fonctions dumézilliennes :

n° 5 : Personne ne refusait rien aux trois Chevaliers Royaux (*Tri Brenhinawl Varchoc*) Nasiens, Medrod, Howel en raison de leur beauté (*rrac eu tecket*) et de leur sagesse (*a'u doethet*) durant la paix (*mewn heddwch*); tandis que dans la guerre (*mewn rryvel*) nul ne leur résistait. L'opposition guerre/paix ordonne les fonctions 1 et 3 d'un côté, 2 de l'autre, ce qui est logique s'agissant de chevaliers.

n° 6 : Les Trois Chevaliers Justes (*Tri Chyvion Varchoc*) redressaient les torts faits aux faibles, Blaes par la loi de la terre (*kyfraith vyd*), Cadog par celle de l'Eglise (*kyfraith eglwys*), Pedrog par celle des armes (*kyfraith arveu*). *Kyfraith vyd*, «loi du monde» (R. Bromwich : «earthly Law») englobe tout ce qui ne concerne pas directement le spirituel et le guerrier.

On note avec intérêt que l'élément stable, ancien, indiscutable, de ces triades est le moule conceptuel des trois fonctions qui fait la cohérence du sens, et qu'elles se suivent (5^e et 6^e places) : le schème notionnel préexiste à ses applications, il fait partie de l'arsenal des procédés narratifs et, certainement, poétiques (des *Gogyffeirdd* (2) mais aussi des *Cyfarwyddiau* (3) et des premiers bardes).

2.- Les trois qualités paradisiaques selon TYP.

Les *Triades* galloises n° 47 à 50, qui forment une section particulière de *Trioedd Ynys Prydein* évoquent les Trois Hommes qui recueillirent chacune des trois qualités d'Adam (*Tri Dnyon a gawssant gampeu Adaf*). Les noms de ces héritiers sont issus de la culture classique (Pâris fils de Priam et Hector de Troie), chrétienne (Samson, David) ou historique (Charles, Geoffroy de Boulogne). Mais les trois triades 47 à 49 s'organisent selon les «trois fonctions» indo-européennes : les groupes de trois hommes reçoivent respectivement la Force (*Kedernit*, n° 47), la Beauté (*Pryt*, n° 48)

et la Sagesse (*Doethineb*, n° 49) d'Adam (l'ordre est F2-F3-F1). Le tableau se complète avec TYP n° 50 par les trois femmes (issues du cycle de Troie, et donc liées à l'histoire des Origines bretonnes et de Brutus) qui reçoivent la beauté d'Eve (F3) : Diadema (Didon ?), Elen Vannawc et Polixena. Les triades n° 47 et 49 se retrouvent dans deux poèmes de Prydydd y Moch (1173-1220) et les trois qualités fournissent des critères aux poètes dès le XII^e s. et bien après (ce qui constitue autant de groupes trifonctionnels, généralement *doethaf / kryfaf / tekaf*) (4), cf. TYP, p. 123 s.

L'application médiévale du moule triparti à l'héritage adamique a-t-elle été facilitée par un récit ancien relatif à un homme primordial trifonctionnel ? Un passage de l'*Historia Regum Britanniae* fait de Brutus, éponyme des Bretons, un roi trifonctionnel (cf. ci-dessous). L'idée qu'aux origines du peuple se tient un fondateur trifonctionnel a chance d'être ancienne.

3.- Brutus, roi trifonctionnel.

Dans la pseudo-histoire médiévale de l'*Historia Britonum*, Brutus est l'éponyme des Bretons, introduit par souci de doter ce peuple d'une généalogie troyenne. Sans doute l'adoption de Brutus fut-elle facilitée par l'existence d'un éponyme plus ancien, peut-être *Prydein mab Aed Mawr*. Bien que les sources classiques soient largement mises à contribution, l'*HB* contient aussi des traditions bretonnes (galloises et armoricaines). L'*Historia Regum Britanniae* étoffe l'histoire de Brutus, fils d'une nièce de Lavinie. Passé en Grèce le jeune homme a trouvé les descendants d'Helenus, fils de Priam, asservis aux Grecs et à leur roi Pandrasus. Aidé d'Assaracus il se retire dans les bois et harangue Pandrase. Une grande bataille lui donne la victoire. Pandrase se soumet et donne sa fille Innogen à Brutus. Dans ce passage Brutus est un roi fondateur triparti : ch. 7, *inter sapientes sapiens, inter bellicosos bellicosus et quicquid auri vel argenti... acquirebat, totum militibus erogabat* (5).

L'ordre est le suivant : F1 sapiens, F2 bellicosus, F3 erogabat.

Il me semble très important de retrouver ici le même procédé de composition que dans les *Triades* galloises TYP n° 47-50 (voir ci-dessus).

4.- Maelgwn Gwynedd roi triparti.

La tradition a attribué au Taliesin historique, poète du V^e s. qui vivait dans le nord de la Bretagne, de nombreux poèmes (conservés dans le *Livre de Taliesin*) dont une douzaine sont tenus pour authentiques (édités par I. Williams [version anglaise par J.E. Caerwyn Williams], *The Poems of Taliesin*, Dublin, 1968). Mais Taliesin est très vite devenu la

figure archétypale du bardisme gallois. *L'Histoire de Taliesin* (Edition : P.K. Ford, *Ystoria Taliesin*, UWP Cardiff, 1992; traduction française : Guyonvarc'h, *Celticum* XIII, p. 8-90 = *TMI*, p. 151-152 [texte de la *MyfAW*, p. 22-23]); Lambert, *QBM*, 1993 [versions d'Ellis Gruffudd et Peniarth 111] qui lui est consacrée est de rédaction récente mais de fonds extrêmement archaïque. C'est dans ce texte que j'ai relevé une tripartition formulaire indiscutable.

Après son initiation poétique mouvementée (où j'ai observé le schème narratif de la «traversée de l'eau de la ténèbre hivernale» mis en évidence par J. Haudry, *op. cit.*), Taliesin doit faire ses preuves. Le texte évoque un *contest* bardique tenu vers l'époque de Noël à Degannwy. Les bardes discutent de la puissance du roi Maelgwn Gwynedd (517-547) «le premier pour la beauté [F3] la forme [F1], la vaillance et la force [F2], sans parler des pouvoirs de l'âme [F1], (trad. P.-Y. Lambert)». Cet éloge obéit à la tripartition indo-européenne des qualités du roi. Il se complète ensuite au troisième niveau de celles de la reine, à la fois belle et digne (tout comme dans les triades d'Adam étudiées ci-dessus, un terme féminin de troisième niveau complète l'ensemble : habitude littéraire ancienne). Cela corrobore l'avis de P. K. Ford qui repère un groupe trifonctionnel d'attributs royaux, enjeu du conflit entre Eifflin et Maelgwn : les bardes, les chevaux, la femme du roi.

L'éloge triparti du roi doit être très ancien : il est remarquable que la quasi-totalité des tripartitions britanniques sont liées à la fonction royale, à ses risques, à ses conditions en rapport avec le devenir du corps social. C'est un argument de poids dans l'hypothèse d'une transmission britannique de la tripartition à l'Occident médiéval.

5.- Composition et rapport de ces ensembles.

On s'accorde à considérer que les *Triades* représentent assez souvent une tradition distincte de celle de l'*HRB* de Geoffroy. Les premières relèvent d'une tradition bardique liée au milieu du *Mabinogi*. La seconde puise principalement à des sources érudites, souvent en langue latine, insulaires et létéviennes ⁽⁶⁾. La connaissance du schéma trifonctionnel à cette époque (XII^e s. pour l'*HRB*) n'est pas surprenante, mais sa présence dans le patrimoine autochtone britannique (de Galles et de *Gogledd*) ⁽⁷⁾ n'est pas due à un emprunt : elle y paraît inséparable des récits eux-mêmes, dont elle forme l'armature : le moule conceptuel faisait partie de l'arsenal de l'oralité bien avant l'époque des *Gogynfeirdd*. Cela peut éclairer le problème du rapport des deux traditions, bardique et galfridiennne.

6.- Conséquence sur l'étude de la tradition et de la religion celtiques.

Je souhaite ici, comme dans *l'Aurore celtique*, p. 262, vu la fréquence des emplois du schème trifonctionnel dans les récits britanniques, voir mieux examinée la part prise par le monde britannique dans sa renaissance médiévale : c'est un candidat beaucoup mieux placé que l'Irlande pour la diffusion de cette théorie.

Partant, j'estime indispensable une réévaluation positive de la tradition britannique dans l'ensemble des études portant sur les «réalités immatérielles» du monde celtique (et indo-européen).

ABBREVIATIONS

AC	Philippe Jouet, <i>l'Aurore celtique</i> , Paris 1993 (1994).
MyfAW	<i>The Myvyrian Archaology of Wales</i> , Denbigh 21870.
QBM	Pierre-Yves Lambert, <i>Les quatre branches du Mabinogi</i> , Paris, 1993.
TMI	Christian-J. Guyonvarc'h, <i>Textes mythologiques irlandais I</i> , vol. I (seul publié), Rennes 1980 (= <i>Celticum</i> 11/1).
TYP	Rachel Bromwich, <i>Trïoedd Ynys Prydein</i> , Cardiff 21978.

NOTES DE L'EDITEUR

- (1) *cywyddwyr* : poètes composant dans un mètre (*cwyydd*) très utilisé en gallois moyen tardif.
- (2) *gogynfeirdd* : poètes gallois des XII^e-XIV^e s.
- (3) *cyfarwyddiau* : récitateurs, conteurs.
- (4) *doethaf / kryfaf / tekaf* 'le plus sage / le plus fort / le plus beau'.
- (5) 'Sage parmi les sages, vaillant parmi les vaillants et quelque or ou argent qu'il se procurât, il distribuait le tout à ses soldats'.
- (6) On désigne par "létévien" ce qui est d'importation proprement galloise en Bretagne continentale, par opposition à ce qui vient du britannique du sud-ouest (cf. *Letauia*, Ga. *Llydaw* 'Bretagne').
- (7) *Gogledd* : litt. "Nord", désigne les Brittons du Cumberland, Strathclyde.

L'AURORE CELTIQUE de Philippe JOUET par Jean HAUDRY

Les textes mythologiques celtiques ont souvent un caractère mystérieux; ils nous livrent des images sans les commenter. Comme le rappelle l'auteur, nous n'avons pas dans ce domaine l'équivalent des Fastes d'Ovide. Le recours à la mythologie comparée, qui s'est révélé efficace sur plusieurs points, est resté peu concluant sur d'autres. Ainsi, bien que la société celtique soit trifonctionnelle, il est difficile d'appliquer ce modèle au panthéon celtique. Comme les succès obtenus par ailleurs engagent à poursuivre l'étude comparative, et à ne pas se replier sur l'hypothèse invérifiable de l'emprunt à une source inconnue, il fallait tenter une approche nouvelle. C'est ce qu'a tenté l'auteur à partir de la «religion cosmique», hypothèse fondée sur la désignation même des dieux indo-européens comme «ceux du ciel du jour». Le Ciel du jour, Jupiter, Zeus, etc. est le père de l'Aurore. A ces entités diurnes et estivales s'opposent des entités nocturnes et hivernales, conformément à la plus ancienne division de l'année en deux saisons, reliées entre elles par l'arrivée de la lumière : les Aurores de l'année. Les Grecs ont divinisé la belle saison dans la déesse Héra qui porte son nom, et dont ils ont fait l'épouse de Zeus. Quant à la mauvaise saison, il faut la «traverser», et c'est le rôle du héros - celui qui conquiert la belle saison.

Ce drame cosmique annuel fournit la base d'un grand nombre de mythes dont le folklore conserve les formes dégradées. Les données celtiques étudiées se situent à mi-chemin : transposées dans la légende héroïque, les figures mythiques ne relèvent plus de la mythologie à proprement parler. Mais loin d'avoir subi les simplifications du folklore qui les rendent faciles à comprendre, comme c'est le cas, par exemple, pour celles du carnaval, elles ont été complexifiées à plaisir.

La tâche était donc particulièrement ardue. L'auteur s'en est brillamment acquitté. Il a su mettre à profit l'hypothèse cosmique pour donner une lecture toujours ingénieuse et souvent convaincante d'un grand nombre d'énigmes de la légende héroïque des Celtes.

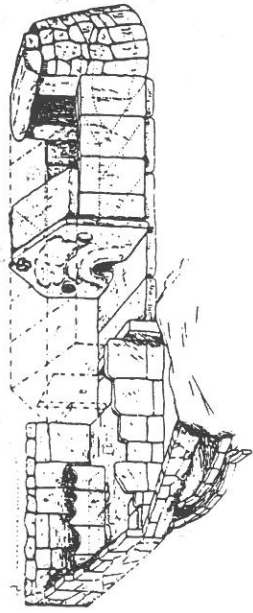
Philippe JOUET. «L'AURORE CELTIQUE, Fonctions du Héros dans la Religion cosmique». Paris, Editions du Porte-Glaive, 1993. Collection Patrimoine de l'Europe.

LES CELTES DANS LA PENINSULE IBERIQUE de Martin ALMAGRO-GORBEA

par Jean PIEUCHOT

Le monde celtique de la Péninsule ibérique est assez mal connu, nous ne possédons pas d'étude analytique assez fiable pour pouvoir nous prononcer sur l'extension géographique de cette population et de sa culture matérielle. Cependant, à partir des découvertes faites dans des nécropoles funéraires dans l'ensemble de la péninsule, on peut déduire qu'il y a eu, depuis la fin du IV^e s. av. J.-C., un important développement économique et social.

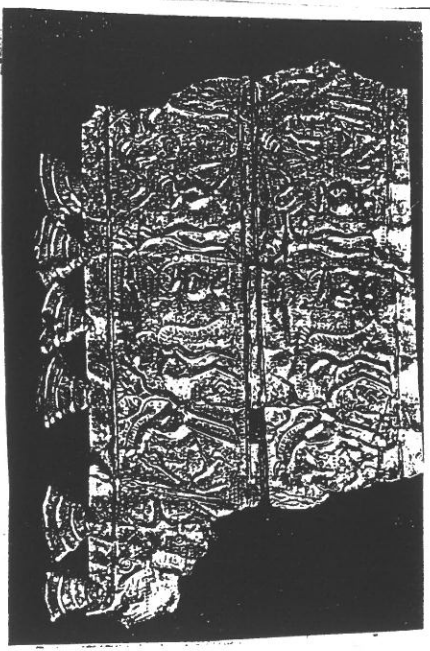
Les textes nous confirment qu'à cette époque les Celtes, arrivés parfois comme mercenaires chez les Ibères, se sont organisés en confréries de guerriers qui ont rapidement formé une élite et pris le pouvoir. Ces guerriers répondaient à des coutumes ancestrales en usage chez les peuples indo-européens, que l'on peut rapprocher des coutumes des anciens Lacédémoniens comme l'a signalé Strabon, et qui avaient la lance pour principal armement. Ils étaient organisés en confréries, par groupes d'âge, avec des rites d'initiation qui incluaient des nourritures frugales et



1. Sauna de la Citania de Sanfins (Portugal).
D'après Martin Almagro Gorbea (dir.), *Los Celtas...*, 1993.

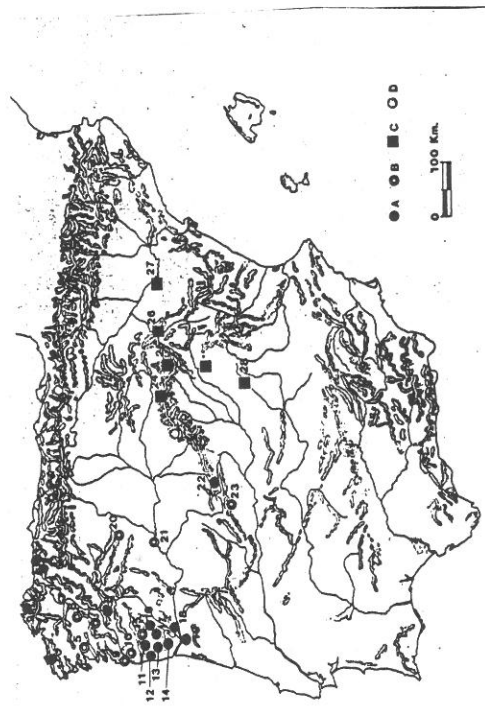
des bains, ces coutumes étaient pratiquées par les Lusitaniens, qui habitaient le rio Duero et vivaient avec des traditions identiques à celles des Spartiates, avec leurs jeux et exercices physiques sévères et intenses, bains et «saunas» pour purifier l'âme et le corps. Ces saunas ont été décrits par Strabon et plusieurs ont été découverts dans la Péninsule Ibérique, tel le sauna lusitanien de la Litanía de Santina.

Ils pratiquaient des rites d'initiation, des combats rituels avec chants de guerre qu'ils entonnaient dans la langue de leurs ancêtres. Ils dépendaient de Lug, le dieu de la lumière. Certains cultes étaient liés à la



3. Détail du diadème en feuille d'or de San Martin de Oscos ; III^e s. av. J.-C.

D'après *Los Celtas en la península ibérica*, Madrid, 1991.



2. Carte de distribution des saunas initiatiques dans la Péninsule ibérique. D'après Martin Almagro Gorbea (dir.), *Los Celtas...*, 1993.

pleine lune. Les hommes devaient posséder des vertus guerrières et ne devaient craindre ni le combat, ni la mort.

Le diadème de San Martin de Oscos (Asturies) décrit une procession rituelle de guerriers, cavaliers et fantassins, que l'on peut rapprocher du fourreau de Hallstatt.

De nombreuses nécropoles de guerriers Celtes ont été découvertes dans toute la péninsule, et principalement sur les hautes terres de la Meseta (Castille). Elles ont leurs rites funéraires propres, les armes constituent un élément de prestige important, les épées et les poignards occupent une place privilégiée. Les poignards biglobulaires sont l'arme caractéristique du guerrier celte en Ibérie.

Toutes ces armes possèdent un style propre au monde celtique, de même que l'ornementation des céramiques (*Numance : céramique du guerrier avec cheval et disques solaires*). On trouve également des fibules à ressort bilatéral, le type le plus fréquent présente un arc décoré de figures stylisées. Les torques, bracelets d'argent et lunules de Chao de Lamas sont tous décorés de figures stylisées, caractéristiques des schémas laténiens.

D'autre part, l'apparition des oppida prouve une organisation urbaine dans le monde celtique péninsulaire. L'existence de ces oppida remonte au III^e ou même au IV^e s. av. J.-C. On dénombre dans la péninsule des habitats de plus de dix hectares, certains même allant

jusqu'à quarante hectares, avec des matériaux très anciens et entourés de remparts. Ceux d'Extramadura et d'Oretania datent du VII^e s. av. J.-C. Tous ces oppida ont été édifiés sur des hauteurs et presque tous possèdent un sanctuaire avec orientation solaire.

On pourrait rapprocher l'histoire des Celtes d'Espagne de celle des Celtes d'Italie, car on avait identifié l'entrée des Celtes dans l'histoire par la culture de La Tène mais on avait oublié qu'il pouvait y avoir des Celtes qui n'étaient pas de culture laténienne. La situation a été débloquée en Italie quand on s'aperçut que des Celtes déjà installés en Italie du nord n'avaient rien à voir avec les Celtes du premier âge du Fer. Les Celtes d'Espagne sont dans ce cas, et l'on ne comprenait pas l'origine des Celtes de la Péninsule Ibérique, où il n'y a jamais eu de culture de La Tène.

Pourtant l'expansion celtique a eu lieu, mais elle s'est faite de façon latente, par les voies de la transhumance, depuis les montagnes à travers toute la péninsule. Les données des historiens, des archéologues et des linguistes concordent, nous avons la preuve d'une même culture. L'expansion a été facilitée par un substrat qui était déjà préparé, des Celtes ou protoceltes occupaient déjà la péninsule depuis des siècles, les montagnes étant la colonne vertébrale de la communauté.

Martin ALMAGRO-GORBEA
«LOS CELTAS : Hispania y Europa»,
Madrid, 1993, Edit. Universitè Complutense.

par Axelle Barbié de Préaucau

Le 14 mai dernier, les «Amis des Etudes Celtiques» se sont penchés sur l'histoire de Lyon, exemple réussi d'une symbiose entre le monde celtique de Gaule et Rome la conquérante.

La date précise de la fondation de la ville a pu être établie : 9 octobre 43 av. J.-C., avec le symbolique tracé du *décanus* (axe est-ouest qui traverse la future agglomération) par un dénommé Plancus. De *Iukos* (corbeau) et *dunum* (colline), Lugdunum se situe à la jonction des sphères «nordique» et méditerranéenne pour Rome, au confluent de la Saône et du Rhône.

La ville s'est organisée en fonction de la topographie locale. Les hauteurs de la colline de Fourvière ont été réservées à l'habitat, aux temples (localisation du temple de Cybèle remise en question, peut-être sous la basilique de Fourvière ?) ainsi qu'aux édifices publics (théâtre avec un ingénieux système de contrepois pour le lever du rideau, odéon, cirque). Sur les collines de la Croix-Rousse, on trouve le gigantesque sanctuaire dédié aux divinités protectrices en 27 av. J.-C., l'autel fédéral qui faisait de Lyon la capitale des Trois Gaules: l'Aquitaine, la Lyonnaise et la Belgique, qui regroupaient soixante nations, toutes représentées. On a retrouvé une partie des colonnes qui entouraient l'autel dans l'église Saint Martin d'Ainay; par projection, le calcul de leur hauteur donne 14 mètres. A proximité, sur la même colline, il y avait l'amphithéâtre -celui des martyrs de Lyon en 177- dont on a retrouvé des sièges marqués aux noms de leurs propriétaires, représentant des nations gauloises.

Ont également été retrouvés des fragments de la table claudienne reproduisant les arguments de l'empereur Claude en 48, en faveur de l'admission des provinciaux au Sénat. Ce texte s'inscrit dans le lent processus d'accord de la citoyenneté romaine aux hommes libres, d'abord en Italie au prix de guerres civiles, puis dans les Provinces plus récemment intégrées à l'Empire. Au terme de l'évolution en ce sens est l'édit de Caracalla (212) qui accorde la citoyenneté romaine à tous les hommes libres de l'Empire.

Soumise aux fluctuations des deux fleuves et à la progression démographique de la ville haute, la presqu'île a été utilisée et mise en valeur pour les activités commerciales : artisanat (céramique sigillée avec vernis rouge et décor en relief); transport (batellerie : les nautes de

chaque fleuve gardant leur spécificité étrangère et répartissant les produits dans tout l'Empire).

On note également la présentation du Trésor de Lyon-Vaise, trésor familial découvert en 1992 constitué de statuettes en argent doré, cuillers, piécettes et quelques bijoux fins, (le numéro 301 de mai 1994 d'Archéologia lui a été consacré).

L'extension de la citoyenneté romaine aux Gaulois, autrement dit la romanisation juridique de ces derniers, entraîne-t-elle une pénétration durable des usages et des moeurs romains ? Si, d'une part, on retrouve l'habitude d'enterrer les morts en dehors de la ville, le long des voies principales, (sarcophages ornés de haut-reliefs du côté passage et de sculptures en méplat au dos), d'autre part, la présence du calendrier de Coligny montre la persistance des conceptions antérieures à la conquête romaine.

Cette table de bronze de la fin du premier siècle, qui motivait à elle seule le déplacement, a été découverte à la fin du XIX^e siècle à Coligny (Ain), brisée volontairement en quelques cent-soixante morceaux, sur lesquels les spécialistes reconstruisent un calendrier rédigé en langue gauloise. Ce dernier constitue une preuve de la permanence d'une organisation celtique antérieure à la conquête romaine; notre bulletin numéro 5, page 4, donne plusieurs clés de lecture à son sujet.

De même, toujours dans le domaine religieux, un certain nombre de figures sont étrangères au monde romain, même si elles ont une forme humaine. La religion des Gaulois s'est perpétuée par le culte naturaliste de Sucellus, le dieu au bol et au maillet, symbole de la fertilité mâle de la nature, la fécondité féminine étant représentée par les trois *matrae*. D'autres dieux passent sans difficulté dans le panthéon romain. Le maître du calendrier, c'est à dire du renouvellement de l'année avec sa victoire sur les ténèbres hivernales, c'est Lug, le dieu de la lumière, avec sa compagne, la divine Maia, ou encore Rosmerta. Son culte a pu être continué à l'époque romaine puisqu'il correspond aux dieux romains Jupiter, Mars et surtout Mercure.

Sur un plan technique, il est frappant d'observer la manière dont les différents ensembles présentés ont été mis en valeur par la conception même du musée : l'oeil est en quelque sorte conduit par l'architecture intérieure. Ainsi une sorte de petit puits permet d'observer une belle mosaïque en place.

En conclusion, une visite intéressante et riche en découvertes, qui a cependant un peu laissé sur leur faim ceux qui souhaitaient comprendre le système d'organisation du temps à l'époque celtique.

L'Archéologie, l'Histoire le Passé. Chapitres sur la présentation, l'épistémologie et l'ontologie du temps perdu.

par Zdenek Vasicek

Edit. : 1994, KRONOS B.Y. Editions, B.P. 21, 92333 Sceaux Cedex.

1 vol., 254 pages avec 28 illustrations, prix. 138 F (édition brochée), 225 F (édition reliée) ; commandes avec règlement directement chez l'éditeur ; ISBN 2-9106522-00-9.

Ce premier volume d'une nouvelle collection propose une réflexion sur la naissance et le développement de l'archéologie et ses relations, souvent complexes avec l'histoire. Vous y apprendrez que la première revue archéologique paraissait dès 1719 et était hebdomadaire ! Vous pourrez y admirer également les œuvres que le grand peintre Kupka consacra à la préhistoire ainsi que la belle prestance d'archéologues de jadis. Un très beau livre, aussi riche d'informations que plaisant, qui permet de mieux comprendre les racines d'une science dont le rôle est décisif pour la redécouverte du passé celtique.

La Langue Gauloise.

par Pierre-Yves LAMBERT

Edit. : 1994, Editions Errance, Paris. 1 vol., 240 p., prix 195 F.

Longtemps perçu comme une langue mystérieuse, le gaulois fait enfin entendre enfin sa voix et l'on doit tenir compte de son existence dans l'histoire des langues celtiques. Le livre de P.-Y. Lambert présente un état de nos connaissances les plus sûres. Il montre quelles en sont les sources et comment elles ont pu être contrôlées par l'examen des inscriptions et la reconstitution étymologique qui s'appuie sur la comparaison avec les autres dialectes indo-européens. Il fait le point sur la phonologie, la morphologie et la syntaxe gauloises, ainsi que sur l'élément lexical celtique conservé en français moderne. Une partie importante de l'ouvrage est consacrée aux commentaires d'inscriptions, qu'elles soient en alphabet étrusque, grec ou latin.

L'épigraphie gallo-latine est présentée dans sa variété, offrandes sur pierre, calendriers, estampilles et comptes de potiers, inscriptions sur bagues, sur coupes, sur métal, textes magiques sur lamelles de plomb. Ces documents sont souvent accompagnés d'illustrations. Le chapitre sur les termes latins empruntés au gaulois nous montre que les rapports entre Romains et Gaulois n'ont pas toujours été ceux de vainqueurs à vaincus. Le livre se termine par la présentation fort intéressante d'une sélection de 140 mots français d'origine gauloise, qui devrait intéresser tout particulièrement les Français.

L'Auteur n'a pas étendu sa recherche au léponique ni au celtibère qu'il connaît bien, mais cette entreprise serait sans doute prématurée, nous l'attendons avec intérêt.

Nous avons là un ouvrage sérieux et intéressant, qui sera peut-être ressenti comme difficile par le grand public, mais dont la publication était nécessaire.

J.P.B.

NOUVEAUX LIVRES

CONFÉRENCES

le mardi 6 décembre 1994 à 18 heures
**LE SYMBOLISME DE LA ROUE DANS LA TRADITION
CELTIQUE**

par Monsieur Claude STERCKX
Professeur à l'Institut des Hautes Etudes de Belgique

le mardi 14 février 1995 à 18 heures
LES PONTS CELTIQUES SUR LA THIELLE

par Mademoiselle Hanni SCHWAB
Professeur à l'Université de Fribourg (Suisse)

Ces conférences auront lieu à la MAISON DES MINES :
9, rue Pierre Nicole, à Paris V^e.
(Métro Luxembourg ou Port-Royal)

PRINTEMPS 1995

SITE ARCHEOLOGIQUE DE SAMARA (près d'Amiens)

JUILLET 1995

EDIMBOURG (Eco.se)

à l'occasion du

X^e CONGRES INTERNATIONAL D'ETUDES CELTIQUES

NOTE :

Le compte-rendu de notre voyage en République Tchèque, qui s'est déroulé du 27 au 31 octobre, avec la visite des sites archéologiques autour de Prague : Zavist, Stradonice, Jilove ... paraîtra dans notre bulletin de février 1995.

L'ASSEMBLEE GENERALE, par Nicole JOBELOT

L'assemblée générale a eu lieu à Paris le 1^{er} juillet 1994. Son attention s'est principalement portée sur les activités de l'association et les questions financières. A ce jour, l'action de l'association s'exerce dans trois domaines : le bulletin de liaison (trois sorties annuelles), les voyages (deux par an) et les conférences (deux par an). Pour l'avenir, il est envisagé d'organiser une Journée d'étude thématique, sur un rythme si possible annuel. Ce projet est naturellement fonction des ressources financières disponibles. Par ailleurs, un projet visant à instaurer des liens de travail avec des associations étrangères poursuivant les mêmes buts que les Amis des études celtiques a été étudié et approuvé. En ce qui concerne les questions financières, la situation de l'association, qui compte déjà plus d'une centaine de membres, est saine. Il a cependant été jugé utile d'augmenter légèrement le taux des cotisations tout en maintenant la gratuité des conférences pour les adhérents et les étudiants de moins de 26 ans.

EXCURSIONS

Nous avons rarement l'occasion de voir sur les écrans un film se rapportant aux temps celtiques. Or, dans les salles, et également en cassette vidéo, on peut voir actuellement un film intitulé :

«LE CHEVAL VENU DE LA MER»,

tiré des légendes et épopées celtiques. Il est mis en scène par Mike Newell, réalisateur anglais de «Quatre mariages et un enterrement» et de «Avril enchanté», deux films pleins de charme. Le scénariste irlandais, Jim Sheridan, s'est inspiré à la fois du «Voyage de Bran» et d'une pièce irlandaise de J. M. Synge «A cheval vers la mer».

«Le cheval venu de la mer» raconte les tribulations de deux gosses vers l'Ouest, sur un cheval blanc, à la recherche de leur mère et de leurs origines. Le titre anglais est : «Into the west». Le cheval se nomme *Tir na n'og*, c'est le nom du Pays de l'éternelle jeunesse des légendes celtiques, l'île d'un peuple toujours jeune. Ceux qui quittent cette île ne doivent jamais toucher la terre sous peine de retrouver les lois du temps, ce qui a pour effet de les faire tomber en poussière, (image, à la fin du film, de la maison qui brûle). Le cheval blanc représente la déesse-mère des deux enfants, envoyé de l'île d'immortalité pour les aider.

Nous avons là le rare privilège de vivre une épopée d'origine celtique pleine de tendresse, à travers les beaux paysages d'Irlande.

Jean PIEUCHOT

AMIS DES ETUDES CELTIQUES

ADHESION / RENEUVELLEMENT D'ADHESION

NOM.....
PRENOM.....

ADRESSE.....
.....

adhère/ renouvelle

son adhésion à l'Association des Amis des Etudes Celtiques.

Fait à.....le.....

signature :

Montant de la cotisation annuelle :

130 francs (180 francs pour un couple). Etudiants (moins de 26 ans) 100 francs, Membres bienfaiteurs 300 francs et plus. A régler par chèque ou mandat-poste

(Etranger : utiliser la formule mandat-poste international).

Adresser au Trésorier des : Amis des Etudes Celtiques, 26, rue Geoffroy- l'Asnier, 75004 Paris.

_____ à découper ou à photocopier

Les activités de l'Association et son Bulletin de Liaison sont susceptibles d'intéresser :

Mr. Mme :
Adresse :

Mr Mme :
Adresse :